

# PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE



## VERSION COMPLÈTE

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027  
ENTRE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET LE  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs

Québec 



# Table des matières

|                                                                                                                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Préambule .....                                                                                                                                              | 3  |
| 1 - Une vision commune et partagée .....                                                                                                                     | 4  |
| 2 - Encadrement légal du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) .....                                                                                     | 7  |
| 3 - Processus d'élaboration et de consultation.....                                                                                                          | 8  |
| 4 - Portrait du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN).....                                                                                     | 11 |
| 5 - Déclaration contenant les objectifs du Centre de services scolaire des<br>Navigateurs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité ..... | 21 |
| 6 - Objectifs, cibles et indicateurs du Centre de services scolaire<br>des Navigateurs .....                                                                 | 24 |
| 7 - Principaux moyens à mettre en oeuvre par orientation.....                                                                                                | 26 |
| 8 - Références .....                                                                                                                                         | 27 |



# Préambule

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) est un outil de planification permettant, de façon transparente, de faire connaître à toute la population les engagements du centre de services scolaire (CSS) dans le but d'assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, et ce, pour une période donnée. Il présente à l'ensemble des intervenantes et intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, les constats, les défis ainsi que les orientations et les objectifs à atteindre pour assurer la réussite de tous ses élèves, jeunes et adultes, dans le cadre des trois missions de l'école québécoise : instruire, socialiser et qualifier.

Le PEVR doit être cohérent avec les orientations et les objectifs du Plan stratégique du ministère de l'Éducation (MEQ) et doit servir de guide aux établissements.

Le PEVR 2023-2027 a été élaboré à partir d'une analyse de la réussite et de la persévérance des élèves du CSSDN en juin 2022. Cette analyse a permis de dégager les principales vulnérabilités en regard des indicateurs du MEQ et de la situation spécifique du CSSDN. Elle a servi à identifier quelques cibles prioritaires d'amélioration en vue d'accroître la réussite et la persévérance des élèves du CSSDN. Ces éléments, ainsi qu'un énoncé des valeurs et de la vision du CSSDN, ont été soumis aux parents et aux membres du personnel en vue de les valider et de les améliorer.

# 1 Une vision commune et partagée

Ayant à cœur la réussite de tous ses élèves, le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) inscrit son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 dans une mobilisation continue de ses équipes qui sont à la fois professionnelles et engagées.

À partir d'une vision commune et partagée, ce PEVR guidera les avenues à prioriser dans les établissements permettant au CSSDN et à ses établissements d'affirmer leurs convictions profondes en l'éducation pour tous, jeunes et adultes, et en un partage équitable des ressources. Les pistes d'action seront présentées en mobilisant les acteurs du milieu à toujours s'améliorer pour les élèves, et en encourageant les parents et les partenaires à travailler avec nous.

## Notre vision commune et partagée :

**Des parcours de réussite pour chacun dans un milieu plus inclusif, inspirant et innovant.**

*Tous les apprenants comptent autant les uns que les autres. Tous les parcours sont valorisés. L'inclusion, c'est une attitude et une approche d'accueil de la diversité et des différences entre les apprenants. Un milieu inclusif s'efforce d'identifier et d'éliminer le plus d'obstacles possible aux besoins collectifs et individuels des apprenants au sein d'un groupe classe. Un milieu inspirant est dynamique, stimulant, encourageant; il éveille les passions, favorise l'engagement, le sentiment d'efficacité personnel, la persévérance et l'accomplissement. Un milieu innovant est source de créativité, d'imagination, d'audace, d'invention, de renouvellement et de changement. Il encourage et favorise la prise de risque, considère l'erreur comme un levier à l'apprentissage et au progrès et célèbre les réalisations.*

## À travers les valeurs de :

- **Collaboration**
- **Respect**
- **Intégrité**
- **Engagement**

## Collaboration



**Collaborer signifie travailler ensemble en prenant des décisions de façon partagée pour atteindre un but commun. La collaboration requiert du temps de qualité, la confiance, la solidarité, la mobilisation et le partage d'expertises. Elle permet d'augmenter le niveau de compétence individuelle et globale d'une équipe ou d'une organisation, de même qu'elle assure un meilleur rendement et une meilleure efficacité.**

Les comportements attendus qui découlent de la collaboration peuvent se traduire de différentes manières :

- Poursuivre un but commun.
- Susciter la participation de toutes et de tous.
- Contribuer à la prise de décision et à la réalisation.
- Exprimer ses opinions qui seront prises en compte.

## Respect



**Le respect est la qualité d'une personne qui reconnaît la valeur, l'égalité et la dignité de l'autre et qui se soucie de l'impact de ses actes sur autrui.**

Les comportements attendus qui découlent du respect peuvent se traduire de différentes manières :

- Favoriser des relations interpersonnelles harmonieuses.
- Accepter les autres pour ce qu'ils sont, même lorsqu'ils sont différents.
- Communiquer ses opinions et commentaires aux personnes concernées.
- Respecter les normes et les règles de conduite (Ex. : ponctualité, droit de parole).



## Intégrité

**Une personne qui agit avec intégrité est honnête. Elle observe les lois, les règlements, les politiques et les procédures de son activité. Elle respecte avec exactitude les devoirs reliés à sa fonction, les législations et agit en se conformant aux principes généraux de morale et de justice.**

Les comportements attendus qui découlent de l'intégrité peuvent se traduire de différentes manières :

- Agir de manière juste et équitable envers toutes et tous dans ses décisions et comportements.
- Favoriser la communication et la connaissance des rôles de chacune et chacun pour clarifier les attentes.
- Savoir garder une distance professionnelle, soit une ligne de conduite liée à sa profession, à tous les niveaux.

## Engagement

**Faire preuve d'engagement, c'est s'investir et chercher à se dépasser. L'engagement peut être lié à une décision de participation à un projet, à une action ou autre, s'inscrivant dans le temps.**

Les comportements attendus qui découlent de l'engagement peuvent se traduire de différentes manières :

- Respecter les échéanciers et les décisions collectives.
- Encourager les actions qui respectent les objectifs.
- Persévérer dans les actions pour lesquelles on s'est lié.

# 2

## Encadrement légal du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le PEVR du CSS des Navigateurs s'appuie sur le Plan stratégique du MEQ et sa Politique nationale de la réussite éducative. Il respecte également les dispositions de la Loi modifiant la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, notamment l'article 209.1 précisant le contexte, les orientations, les objectifs et les cibles retenus de même que les indicateurs qui permettront d'assurer un suivi efficace. Il répond aussi aux attentes signifiées par le MEQ (orientations, objectifs et cibles visées) en application de l'article 459.2. De plus, sa période s'harmonise avec celle du MEQ, 2023-2027, comme le prévoit son plan stratégique.



# 3

## Processus d'élaboration et de consultation

### Les mécanismes suivants ont été mis en place pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du CSSDN

Un Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERE) dont les membres sont :

- **Mme Suzie Lucas**, directrice générale
- **Mme Caroline Marcotte** et **M. Benoit Langlois**, membres désignés représentant la Direction générale
- **M. Simon Larose**, chercheur en sciences de l'éducation, Université Laval
- **Mme France Olivier**, membre représentant le personnel enseignant du préscolaire-primaire
- **Mme Amélie-Céleste Bisson-Blouin**, membre représentant le personnel enseignant de la formation générale des adultes
- **M. Marc-Antoine Lehoux**, membre représentant le personnel enseignant de la formation professionnelle
- **Mme Kim Roy**, membre représentant le personnel professionnel non enseignant, expérience EHDAA
- **M. Éric Larouche**, membre représentant le personnel de soutien
- **Mme Pascale Girard-Toupin**, membre représentant le personnel d'encadrement des Services éducatifs
- **Mme Isabelle Côté**, membre représentant les directions d'établissement du primaire
- **Mme Julie Fréchette**, membre représentant les directions d'établissement du secondaire
- **Mme Sophie Turgeon**, membre représentant la direction de la formation générale des adultes
- **Mme Marie-Line Michaud**, membre représentant les directions de la formation professionnelle
- **M. Daniel Trachy**, membre représentant les directions d'établissement du secondaire
- **Mme Véronique Bolduc**, membre représentant les services éducatifs FP FGA, les services aux entreprises et à la formation continue
- **Mme Sonia Falardeau**, agente de développement

## Les rencontres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERE) dans l'élaboration du PEVR 2023-2027.

| Dates des rencontres | Éléments du PEVR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 22 septembre 2022    | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Éléments composant le PEVR</li> <li>● Démarche d'élaboration du PEVR</li> <li>● Environnement externe CSSDN</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 20 octobre 2022      | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Environnement interne CSSDN <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats relatifs aux objectifs du PEVR 2018-2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplomation et qualification</li> <li>- Équité</li> <li>- Décrochage</li> <li>- Cheminement scolaire</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>                                                                                       |
| 24 novembre 2022     | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mission – Vision – Valeurs CSSDN</li> <li>● Environnement interne CSSDN <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats relatifs aux épreuves obligatoires et épreuves uniques (primaire/secondaire)</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                   |
| 15 décembre 2022     | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Environnement interne CSSDN <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des résultats relatifs aux épreuves obligatoires et épreuves uniques</li> <li>• Données relatives à l'adaptation scolaire</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                  |
| 23 février 2023      | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Orientations du ministère de l'Éducation – Priorités gouvernementales <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enjeux – Orientations CSSDN</li> <li>• 1<sup>re</sup> consultation</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                         |
| 27 avril 2023        | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Environnement interne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données relatives à la « Sécurité et la violence dans les établissements québécois (SÉVEQ) » <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientations révisées du ministère de l'Éducation</li> <li>- Retour sur la 1<sup>re</sup> consultation</li> <li>- Objectifs – Cibles – Indicateurs CSSDN</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> |
| 25 mai 2023          | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Version préliminaire du PEVR 2023-2027</li> <li>● 2<sup>e</sup> consultation</li> <li>● Déclaration de services CSSDN</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 19 juin 2023         | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Retour sur la 2<sup>e</sup> consultation</li> <li>● PEVR 2023-2027</li> <li>● Mise en œuvre du PEVR 2023-2027</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 27 juin 2023         | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation au conseil d'administration du CSSDN</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## Les rencontres des différents groupes dans l'élaboration du PEVR 2023-2027.

| Groupes rencontrés                              | Dates des rencontres                            | Éléments du PEVR                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comité de parents                               | 17 octobre 2022<br>4 avril 2023<br>12 juin 2023 | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vision, valeurs</li> <li>▪ Documents de la 1<sup>re</sup> consultation</li> <li>▪ Version préliminaire du PEVR</li> </ul>  |
| Comité consultatif des services aux élèves HDAA | 29 mai 2023                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Version préliminaire du PEVR</li> </ul>                                                                                    |
| Comité consultatif de gestion                   | 18 octobre 2022<br>4 avril 2023<br>29 mai 2023  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vision – Valeurs</li> <li>▪ Documents de la 1<sup>re</sup> consultation</li> <li>▪ Version préliminaire du PEVR</li> </ul> |

En complémentarité des rencontres avec les différents groupes, tout le personnel s'est vu présenter la vision, les valeurs, les contextes externe et interne, les enjeux et les orientations du PEVR en cours d'élaboration par les directions d'établissement. Le personnel s'est exprimé par l'intermédiaire de leur groupe respectif de consultation :

- Le comité de parents
- Le comité consultatif des services aux élèves HDAA
- Le comité consultatif de gestion
- Les conseils d'établissement et comité d'élèves
- Les instances syndicales

## Les moments et la nature des consultations se sont effectués ainsi :

|                 |                                                                                           |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mars-avril 2023 | La vision, les valeurs, les contextes externe et interne, les enjeux et les orientations. |
| Mai-juin 2023   | La version préliminaire du PEVR 2023-2027.                                                |

Parmi les outils utilisés pour faciliter les consultations, une présentation et un sondage auprès des divers groupes concernés. Les opinions obtenues ont permis de peaufiner le PEVR.

## Les éléments suivants sont entre autres ressortis :

- La consultation de mars-avril 2023 a permis à 96 % des groupes consultés (totalement en accord et plutôt en accord) de bien comprendre les avenues prioritaires pour le PEVR 2023-2027. Plusieurs suggestions ont contribué à améliorer le contexte, rendre plus explicites la vision, les valeurs, les enjeux et les orientations et ajouter les stratégies envisagées.
- La consultation de mai-juin 2023 a permis de comprendre certaines préoccupations et de peaufiner la version préliminaire du PEVR 2023-2027.



# 4

## Portrait du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN)

### Contexte externe

#### Territoire

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) est situé dans la magnifique région de la Chaudière-Appalaches, deuxième région agricole la plus importante au Québec. La transformation du bois et des métaux y occupe aussi une grande place au moment où de nouvelles entreprises prennent de l'expansion. La pénurie de main-d'œuvre ralentit toutefois l'expansion. Plusieurs entreprises se forment à l'automatisation et à la robotisation. Lévis constitue le pôle économique le plus important de la région de la Chaudière-Appalaches. En considérant l'indice de vitalité économique basé sur le niveau de vie, le marché du travail et la dynamique démographique des MRC, Lévis et Lotbinière se classent dans les 15 premières positions sur une possibilité de 104. L'indice de vitalité est de 12,2149 pour Lévis qui arrive en 9<sup>e</sup> position et de 9,4763 pour Lotbinière qui arrive en 14<sup>e</sup> position.

(Référence : Classement des MRC<sup>1</sup> selon l'indice de vitalité économique<sup>2</sup>, Québec, 2006-2014, 2016, 2018 et 2020 ([quebec.ca](http://quebec.ca)).



Le territoire du CSSDN s'étend sur environ 90 km, le long de la rive sud du fleuve Saint-Laurent et couvre les municipalités de Lévis, Saint-Henri, Saint-Lambert et de la MRC de Lotbinière. Lévis s'est illustrée à la troisième position dans le classement des meilleurs endroits où vivre en se basant sur les critères de la sécurité, du coût de la vie, de l'accès à des installations récréatives et aux parcs. (Référence : [10 meilleurs endroits où vivre au Canada \(movingwaldo.com\)](https://movingwaldo.com)).



Actualité : Maison et vie de quartier - Le top 10 des Meilleurs endroits où vivre au Canada avec la meilleure qualité de vie - 2023

**Le top 10 des Meilleurs endroits où vivre au Canada avec la meilleure qualité de vie - 2023**

C'est à Lévis et Lotbinière que l'accroissement annuel de la population est le plus élevé. Les secteurs d'emploi les plus représentés à Lévis sont ceux en vente et services, affaires, finances et administration tandis que Lotbinière est plutôt caractérisée par l'agriculture : production laitière en tête de liste, élevage de porcs, culture de céréales, de grains et culture en serre. Avec le chantier maritime Davie qui est maintenant intégré à la Stratégie nationale de construction navale (SNCN), cela amène une perspective très importante d'emplois et de besoin de main-d'œuvre qualifiée dans différents domaines.

## Caractéristiques sociodémographiques

En prenant connaissance de la caractérisation des populations locales qui composent la Ville de Lévis et la MRC de Lotbinière, on observe plusieurs similitudes. Parmi celles-ci, on observe :

- **environ une personne sur cinq** est âgée de 0 à 19 ans et de 65 ans et plus;
- **plus de la moitié de la population** est âgée de 20 à 64 ans;
- **environ une personne sur cinq âgée de 15 ans et +** possède un diplôme d'études secondaires (DES) comme niveau de scolarité le plus élevé;
- **environ une famille sur cinq** est monoparentale;
- **environ un ménage sur dix** consacre 30 % ou plus de son budget aux frais de logement;
- **le taux de travailleurs âgés de 25 à 64 ans** oscille autour de 80 %.

On y observe également des nuances notables entre la Ville de Lévis et la MRC de Lotbinière relativement :

- **au nombre d'habitants;**
- **à la valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales;**
- **à la scolarité.**

| Données du recensement de 2016                                                                                                           | Ville de Lévis                                       | MRC de Lotbinière                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Pourcentage de la population de la région de la Chaudière-Appalaches                                                                     | 34 %                                                 | 8 %                                                |
| Population totale                                                                                                                        | 2016 : 143 415 habitants<br>2021 : 152 058 habitants | 2016 : 31 740 habitants<br>2021 : 34 623 habitants |
| 0-19 ans (2021)                                                                                                                          | 20,9 %                                               | 22,7 %                                             |
| 20-64 ans (2021)                                                                                                                         | 57,7 %                                               | 57,6 %                                             |
| 65 ans et + (2021)                                                                                                                       | 21,4 %                                               | 19,6 %                                             |
| Familles monoparentales                                                                                                                  | 22 %                                                 | 19 %                                               |
| Ménages consacrant 30 % ou + de leur budget aux frais de logement                                                                        | 13 %                                                 | 12 %                                               |
| Valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales (2022)                                                                              | 293 170 \$                                           | 204 831 \$                                         |
| Revenu disponible par habitant (2020)                                                                                                    | 34 348 \$                                            | 31 547 %                                           |
| Taux de travailleurs de 25-64 ans (2020)                                                                                                 | 81,0 %                                               | 79,5 %                                             |
| Adultes (25-64 ans) n'ayant pas obtenu de diplôme                                                                                        | 7,4 %                                                | 16 %                                               |
| Adultes (25-44 ans) n'ayant pas obtenu de diplôme                                                                                        | 5,7 %                                                | 10 %                                               |
| 15 ans et + ayant un DES comme niveau de scolarité le plus élevé                                                                         | 19,9 %                                               | 20,6 %                                             |
| 15 ans et + ayant un diplôme d'une école de métiers comme niveau de scolarité le plus élevé                                              | 18,2 %                                               | 27,4 %                                             |
| 15 ans et + ayant un DEC comme niveau de scolarité le plus élevé                                                                         | 22,2 %                                               | 16,9 %                                             |
| 15 ans et + ayant un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat comme niveau de scolarité le plus élevé            | 4,3 %                                                | 2,2 %                                              |
| 15 ans et + ayant un certificat, un diplôme, un grade universitaire au baccalauréat ou supérieur comme niveau de scolarité le plus élevé | 21,8 %                                               | 9,3 %                                              |

Sources : 10-DOC Caractérisation Ville de Lévis 2021-09-02.pdf (cisssca.com).  
7-DOC Caractérisation MRC de Lotbinière 2021-09-02.pdf (cisssca.com)

## Indices de défavorisation

La clientèle du CSSDN est plutôt favorisée selon les indices de défavorisation 2021-2022  
Indices de défavorisation | Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur (gouv.qc.ca).

### Indice de milieu socio-économique (IMSE)

- 74 % des écoles primaires et 100 % des écoles secondaires ont un IMSE favorisé (1, 2 ou 3 sur 10).
- 21 % des écoles primaires ont un IMSE intermédiaire (4, 5 ou 6 sur 10).
- 5 % des écoles primaires ont un IMSE moins favorisé (7 ou 8 sur 10).

### Seuil de faible revenu (SFR)

- 77 % des écoles primaires et 90 % des écoles secondaires ont un SFR favorisé (1, 2 ou 3 sur 10).
- 18 % des écoles primaires et 10 % des écoles secondaires ont un SFR intermédiaire (4, 5 ou 6 sur 10).
- 5 % des écoles primaires ont un SFR moins favorisé (7 ou 8 sur 10).

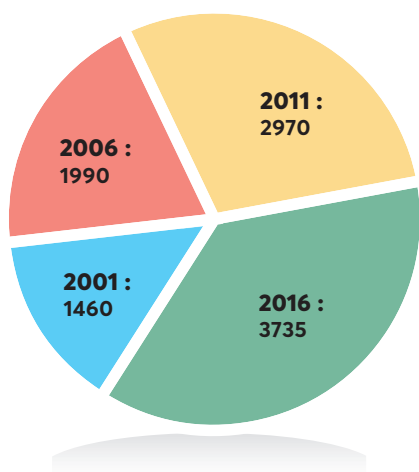
Il faut noter que, malgré une clientèle plutôt favorisée, selon le recueil régional de la Chaudière-Appalaches, la Ville de Lévis est haute en diversité.

## Immigration

L'immigration s'est intensifiée au cours des dernières années. Bien que seulement 0,7 % d'immigrants (7 320) se soient installés dans la région de la Chaudière-Appalaches, selon le recensement de 2016, plus de la moitié (51 %) se sont établis à Lévis. Le pourcentage d'immigrants à Lévis est passé de 1,2 % en 2001 à 2,7 % en 2016.

La majorité des immigrants provient de l'Europe (36,2 %), de l'Amérique (30,6 %), de l'Afrique (19 %) et de l'Asie (13,7 %). La très grande majorité (97,4 %) connaît la langue française.

### Nombre et proportion d'immigrants, Lévis, 2001 à 2016

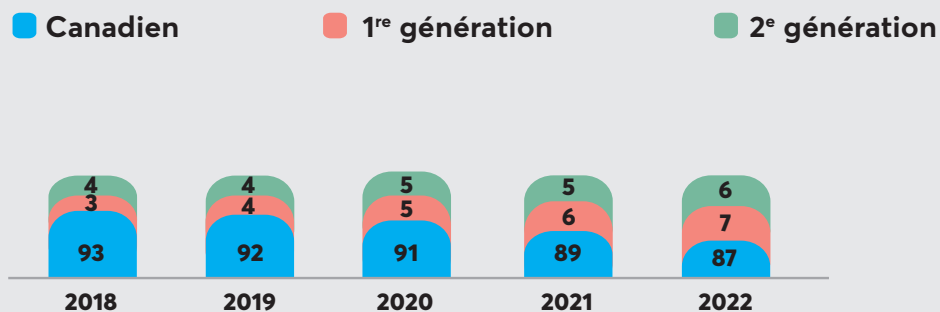


|             | 2001 | 2006 | 2011 | 2016 |
|-------------|------|------|------|------|
| Nombre      | 1460 | 1990 | 2970 | 3735 |
| Pourcentage | 1,2  | 1,5  | 2,2  | 2,7  |

Sources : [Portrait-Immigration\\_Chaudiere-Appalaches.pdf](#) (gouv.qc.ca); [Profil-statistique-Levis\\_Jan-2022.pdf](#)

Au Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN), l'augmentation de l'immigration s'observe davantage chez les immigrants de 1<sup>re</sup> génération. Les immigrants de 1<sup>re</sup> génération sont les élèves nés à l'extérieur du Canada. Les immigrants de 2<sup>e</sup> génération sont les élèves nés au Canada dont au moins un de leurs parents est né à l'extérieur du pays. Les nouveaux arrivants peuvent consulter le fonctionnement scolaire dans plusieurs langues [Nouveaux arrivants - CSSDN \(gouv.qc.ca\)](#).

### Pourcentage d'élèves immigrants – Primaire / Secondaire

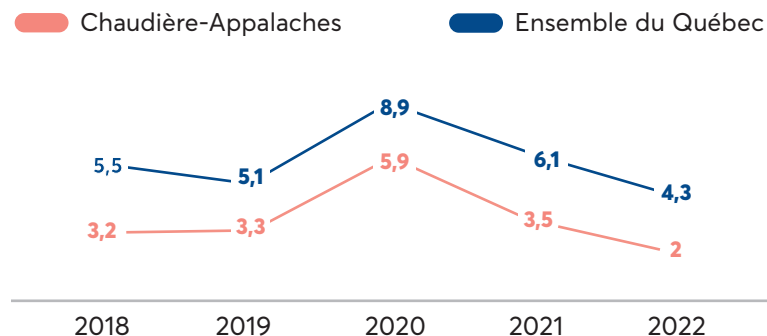


Source : CSSDN, Services éducatifs.

### Marché du travail

Relativement au marché du travail, d'année en année, le taux de chômage de la région de la Chaudière-Appalaches est inférieur à celui du Québec.

### Taux de chômage



Source : Économie | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ([gouv.qc.ca](#))

Selon les perspectives d'emplois de 2021 à 2025 pour la région de la Chaudière-Appalaches :

- **46 300 postes sont à pourvoir;**
- **dont 32 800 à la suite de départs à la retraite, ce qui représente 71 % des postes à pourvoir;**
- **et 32 professions sont en déficit de main-d'œuvre.**

Source : [Le marché du travail - Données sur la région de la Chaudière-Appalaches > Plan d'action pour la main-d'oeuvre \(gouv.qc.ca\)](#)

## Contexte interne

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) accueille chaque jour près de 29 500 élèves du préscolaire, primaire, secondaire et adulte. De plus, la formation continue et les services aux entreprises offrent de la formation à plus de 2 500 personnes annuellement.

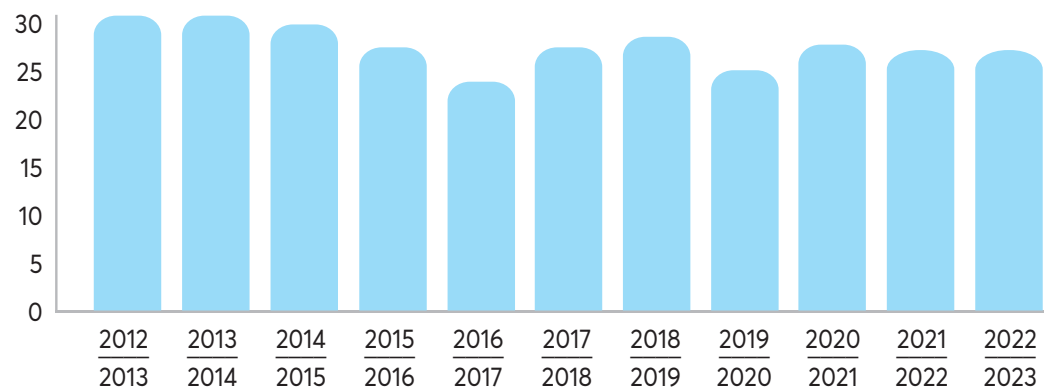
On compte près de 15 718 élèves du préscolaire et du primaire qui fréquentent les 34 services de garde en milieu scolaire.

|                                           |                      |
|-------------------------------------------|----------------------|
| <b>Passe-Partout</b>                      | <b>191 élèves</b>    |
| <b>Maternelle 4 ans à temps plein</b>     | <b>490 élèves</b>    |
| <b>Préscolaire 5 ans</b>                  | <b>2 028 élèves</b>  |
| <b>Primaire (régulier + adapt + HDL*)</b> | <b>13 009 élèves</b> |
| <b>Secondaire</b>                         | <b>8 404 élèves</b>  |
| <b>Éducation des adultes</b>              | <b>3 021 élèves</b>  |
| <b>Formation professionnelle</b>          | <b>2 273 élèves</b>  |

\*HDL : Hôtel-Dieu de Lévis

Dans le passage du primaire au secondaire, sur une période de 10 ans, la déperdition de la clientèle varie autour de 25 % à 30 %.

## Pourcentage de déperdition de clientèle dans le passage du primaire au secondaire



Les élèves sont accueillis dans 75 bâtiments dispersés sur l'ensemble du **territoire desservi par le CSSDN**, soit 2 250 km<sup>2</sup> sur la rive sud de Québec, de Lévis à Lotbinière. À cet effet, les Services du transport scolaire du CSSDN, avec sa flotte de 234 véhicules, s'occupe de transporter quotidiennement près de 14 000 élèves entre la maison et les établissements scolaires.

|                                                          |                                      |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Écoles primaires</b>                                  | <b>37 écoles (dans 54 bâtiments)</b> |
| <b>Écoles primaires-secondaires</b>                      | <b>4</b>                             |
| <b>Écoles secondaires</b>                                | <b>6</b>                             |
| <b>Centre de formation en entreprise et récupération</b> | <b>1</b>                             |
| <b>Centres de formation professionnelle</b>              | <b>5</b>                             |
| <b>Centre d'éducation des adultes</b>                    | <b>1</b>                             |
| <b>Centres administratifs</b>                            | <b>2</b>                             |
| <b>Centre multiservice</b>                               | <b>1</b>                             |

Le nombre de membres du personnel est en hausse.

- **2020-2021 : 3 800**
- **2021-2022 : 4 100**
- **2022-2023 : 4 300**

Sur la base de 4 300 membres du personnel, la répartition en pourcentage et en nombre se lit comme suit :

| <b>Membres du personnel</b>    | <b>Pourcentage</b> | <b>Nombre</b> |
|--------------------------------|--------------------|---------------|
| <b>Personnel enseignant</b>    | <b>51 %</b>        | <b>2 193</b>  |
| <b>Personnel de soutien</b>    | <b>37 %</b>        | <b>1 591</b>  |
| <b>Personnel professionnel</b> | <b>6 %</b>         | <b>258</b>    |
| <b>Personnel cadre</b>         | <b>4 %</b>         | <b>172</b>    |
| <b>Personnel contractuel</b>   | <b>2 %</b>         | <b>86</b>     |

À l'issue de la présentation des contextes externe et interne, trois enjeux et trois orientations se dégagent.

## ENJEUX

### 1 - La réussite éducative

On entend par réussite éducative le développement des savoir-être, des savoir-faire, des connaissances et des compétences des personnes tout au long de leur vie. La réussite éducative englobe plusieurs aspects de la vie d'un individu et prend en compte ses caractéristiques et ses forces.

### 2 - Un milieu sain et sécuritaire

On entend par un milieu sain et sécuritaire un environnement qui favorise le bien-être des personnes et qui contribue activement à prévenir les préjudices portés à leur santé psychologique et physique. La santé mentale est « ... un état de bien-être dans lequel un individu peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et être capable de contribuer à sa communauté. Dans ce sens positif, la santé mentale est le fondement du bien-être d'un individu et du bon fonctionnement d'une communauté. » (OMS 2018, cité dans le Guide de planification pour soutenir de manière continue le bien-être à l'école de Claire Beaumont [Guide de planification pour soutenir de manière continue le bien-être à l'école mars12 \(ulaval.ca\)](#)).

### 3 - La pénurie de personnel

On entend par le concept de la pénurie de personnel, tout ce qui a trait à l'attractivité du personnel, l'accueil, l'insertion professionnelle et la rétention du personnel.

## ORIENTATIONS

### 1 - Améliorer le rendement scolaire des élèves en misant sur le rehaussement des compétences professionnelles du personnel.

Il est admis qu'à la suite de toute formation, le développement professionnel continu est nécessaire. Il est admis aussi que les déterminants de la réussite et de la persévérance scolaires sont systémiques. Le développement professionnel demeure l'un des meilleurs moyens dont dispose un système éducatif pour s'améliorer.

CTREQ Principes favorisant l'efficacité du développement professionnel CTREQ-MEES-Bulletin-PRPSR-Numero-19-Outil-A-14x85-34206.pdf; les pratiques des directions d'écoles influencent la réussite des élèves - CTREQ - RIRE

### 2 - Favoriser le bien-être des élèves et du personnel

Favoriser un sentiment de satisfaction des élèves et du personnel à l'égard des différents aspects scolaires : relations interpersonnelles, activités pédagogiques, accomplissements, etc.

Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence (ulaval.ca)

### 3 - Développer les compétences d'avenir des élèves

Les compétences d'avenir sont les compétences reconnues comme étant nécessaires pour relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle : la pensée complexe, la résolution de problèmes de manière créative, l'adaptabilité, l'intelligence émotionnelle et sociale, la gestion et le traitement de l'information, la créativité, les compétences relationnelles, le sens de l'initiative et de l'autonomie, la communication, l'engagement et la responsabilité sociale.

Chantiers d'avenir | Programmes sur mesure | Université Laval (ulaval.ca)

## État de la réussite

Les éléments qui suivent dégagent les principales vulnérabilités du CSSDN qui devront être corrigées en vue d'améliorer la réussite et la persévérance de l'ensemble des élèves et les ramener le plus rapidement possible aux moyennes québécoises, qui continuent d'augmenter. Ces éléments ont guidé les choix des cibles du PEVR.

- Le taux de diplomation et de qualification en 2020-2021 se situe à 79,3 % après 7 ans de fréquentation scolaire. Au Québec, la valeur de départ est de 84,1 %.
- Le taux de diplomation et de qualification des garçons en 2020-2021 se situe à 74 % après 7 ans de fréquentation scolaire. Au Québec, la valeur de départ est de 80,1 %.
- Le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA en juin 2021-2022 se situe à 63,1 % après 7 ans de fréquentation scolaire. Au Québec, la valeur de départ est de 62,2 %.
- À l'épreuve obligatoire en écriture, 68,2 % des élèves ont obtenu un résultat de 70 % et + en 6<sup>e</sup> année et cette proportion diminue à 56,8 % en 2<sup>e</sup> secondaire. Au Québec, en 2<sup>e</sup> secondaire, la valeur de départ est de 57 %.
- À l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 74,3 % des élèves ont obtenu un résultat de 70 % et + en 4<sup>e</sup> année et cette proportion diminue à 65,3 % en 6<sup>e</sup> année. Au Québec, en lecture 4<sup>e</sup> année, la valeur de départ est de 70 %.
- À l'épreuve obligatoire de mathématique, 77,3 % des élèves ont obtenu un résultat de 70 % et + en 6<sup>e</sup> année dans la compétence Résoudre et cette proportion diminue à 71 % dans la compétence Raisonner. Au Québec, dans la compétence Résoudre en 6<sup>e</sup> année, la valeur de départ est de 66 %.
- La moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu est de 77 % pour les élèves du primaire et de la formation professionnelle. Cette moyenne diminue à 65 % pour les élèves du secondaire.

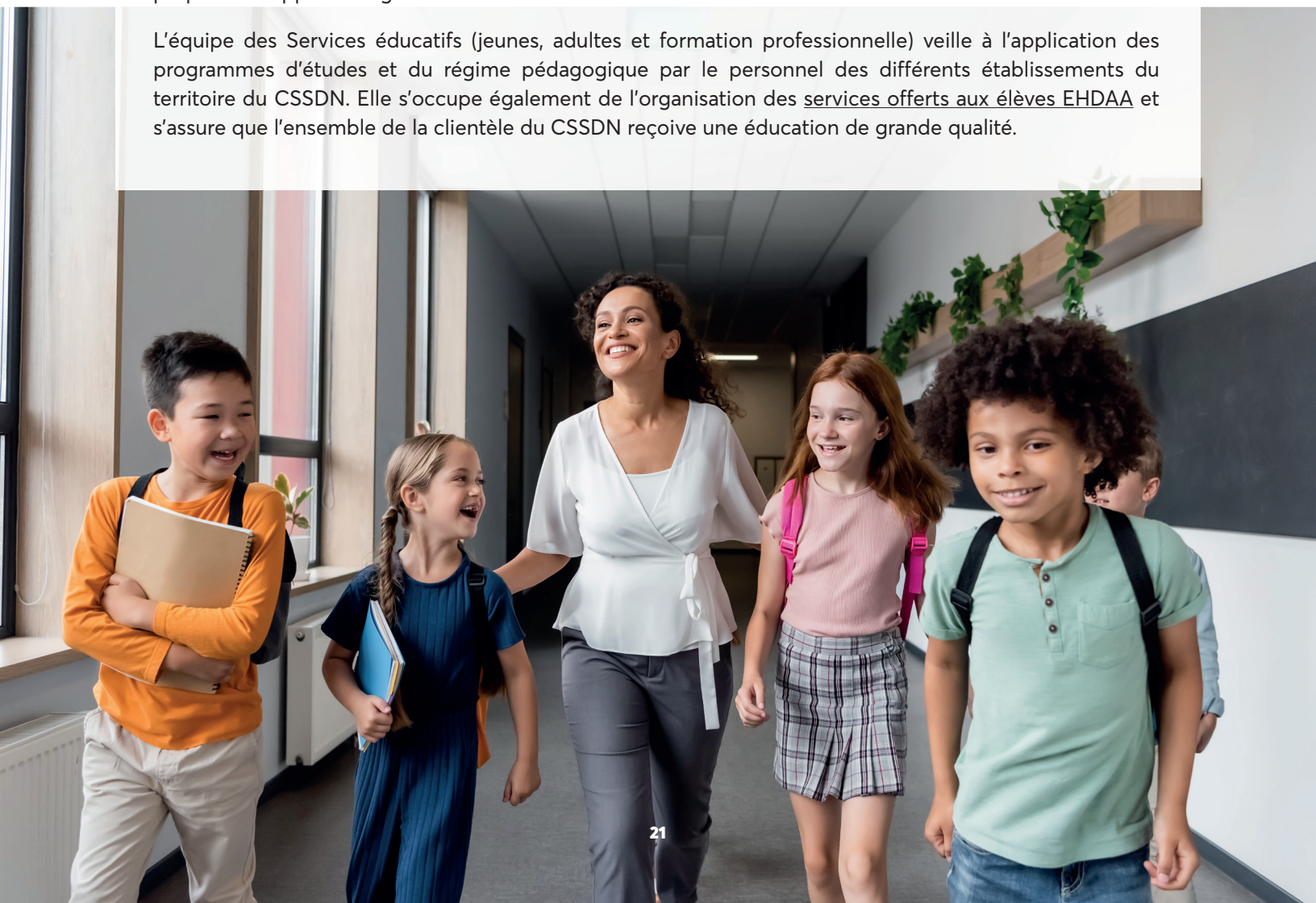
# Déclaration contenant les objectifs du Centre de services scolaire des Navigateurs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité

## Notre engagement et notre offre de services

Au Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN), nous mettons nos forces en commun pour soutenir et offrir des services de qualité à un vaste réseau d'écoles et de centres sur l'ensemble du territoire ainsi qu'à la population. Nous desservons les niveaux d'enseignement du préscolaire, primaire, secondaire, formation aux adultes, formation professionnelle et de la formation continue et des services aux entreprises. Tous les services offerts se retrouvent à l'adresse suivante [cssdn.gouv.qc.ca](http://cssdn.gouv.qc.ca).

Nous nous définissons comme une organisation apprenante qui mise sur la collaboration, le respect, l'intégrité et l'engagement du personnel et de l'équipe de gouvernance. Nous désirons améliorer nos pratiques en plaçant la réussite éducative au cœur de nos préoccupations dans un environnement sain et sécuritaire propice aux apprentissages.

L'équipe des Services éducatifs (jeunes, adultes et formation professionnelle) veille à l'application des programmes d'études et du régime pédagogique par le personnel des différents établissements du territoire du CSSDN. Elle s'occupe également de l'organisation des services offerts aux élèves EHDA et s'assure que l'ensemble de la clientèle du CSSDN reçoive une éducation de grande qualité.



# Mission du Centre de services scolaire des Navigateurs

## **La mission d'un centre de services scolaire repose sur l'article de la loi 207.1. de la Loi sur l'instruction publique**

*« Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.*

*À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.*

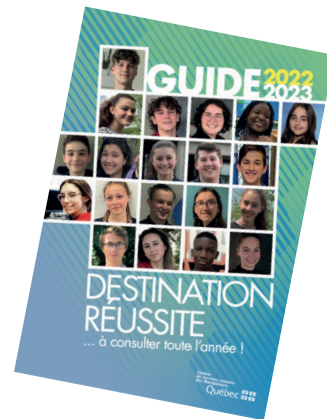
*Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.*

*Aux fins du deuxième alinéa, on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves. »*

*i-13.3 - Loi sur l'instruction publique ([gouv.qc.ca](http://gouv.qc.ca))*

## Nos établissements

Le Guide Destination Réussite 2022-2023 regroupe tous les renseignements utiles relatifs aux établissements du CSSDN.



## Traitement des plaintes

Chaque demande trouve une oreille attentive dans notre organisation.

À cet effet, nous vous invitons, avant de procéder à une plainte, à discuter de la situation à l'origine de votre insatisfaction avec la personne concernée. Nous avons répertorié la liste des intervenantes et intervenants avec lesquels vous pouvez communiquer pour assurer un suivi rapide et efficace de votre situation Traitement des plaintes - CSSDN (gouv.qc.ca).

## Coordonnées des services administratifs du CSSDN et heures d'ouverture

**Centre administratif : 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis (Québec) G6W 5M6**

- Direction générale
- Secrétariat général
- Services des ressources financières
- Services des ressources humaines
- Services des communications
- Services des ressources matérielles
- Services des ressources en technologie de l'information et des communications.

**Centre administratif : 2115, chemin du Sault, Lévis (Québec) G6W 2K7**

- Services éducatifs
- Services du transport

**Téléphone : 418 839-0500**

**Courriel : [dg@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:dg@cssdn.gouv.qc.ca)**

**Heures d'ouverture : 8 h à 12 h / 13 h à 16 h**

# Objectifs, cibles et indicateurs du Centre de services scolaire des Navigateurs

**Les orientations transversales et indicateurs prescriptifs du ministère de l'Éducation pour le PEVR sont les suivants :**

## **Orientations transversales**

- Valoriser les données probantes en éducation.
- Favoriser les pratiques collaboratives.

## **Indicateurs**

- Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire;
- Taux de réussite (diplomation) des garçons;
- Taux de réussite (diplomation) des élèves HDAA;
- Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4<sup>e</sup> année du primaire;
- Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6<sup>e</sup> année du primaire;
- Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2<sup>e</sup> année du secondaire;
- Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans;
- Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier;
- Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.

Le tableau suivant présente les objectifs, les valeurs de départ, les cibles, les indicateurs et l'échéance du PEVR.

| Objectifs                                                                                                                 | Valeurs de départ                                | Cibles                               | Indicateurs                                                                                                                                                                                                   | Échéance  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| À l'échéance du PEVR, les taux de diplomation et de qualification des élèves auront augmenté.                             | 2020-2021 : 79,3 %                               | 87 %                                 | Taux de <b>diplomation et de qualification</b> après 7 ans                                                                                                                                                    | Juin 2027 |
|                                                                                                                           | 2020-2021 : 74 %                                 | 85 %                                 | Taux de diplomation et de qualification des <b>garçons</b> après 7 ans                                                                                                                                        | Juin 2027 |
|                                                                                                                           | 2021-2022 : 63,1 %                               | 65 %                                 | Taux de diplomation et de qualification des <b>élèves HDAA</b> après 7 ans                                                                                                                                    | Juin 2027 |
|                                                                                                                           | 2021-2022 : 86,9 %                               | 90 %                                 | Taux d'obtention d'un diplôme en <b>formation professionnelle</b> après 3 ans                                                                                                                                 | Juin 2027 |
| À l'échéance du PEVR, les taux de participation des élèves à un projet pédagogique particulier auront augmenté.           | 2022-2023 : 72 %                                 | 75 %                                 | Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un <b>projet pédagogique particulier</b>                                                                                             | Juin 2027 |
| À l'échéance du PEVR, la proportion d'élèves en réussite aura augmenté (taux de réussite au-dessus de 70 %)               | ● Juin 2022 : 68,2 %                             | 75 %                                 | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de <b>6<sup>e</sup> année en écriture</b>                                                                              | Juin 2027 |
|                                                                                                                           | Juin 2022 : 56,79 %                              | 65 %                                 | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire d' <b>écriture</b> en français, langue d'enseignement, <b>2<sup>e</sup> secondaire</b>                                 | Juin 2027 |
|                                                                                                                           | Juin 2022 : 74,28 %                              | 80 %                                 | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de <b>lecture</b> en français, langue d'enseignement, <b>4<sup>e</sup> année</b>                                       | Juin 2027 |
|                                                                                                                           | ● Juin 2022 : 65,3 %                             | 80 %                                 | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de <b>lecture</b> en français, langue d'enseignement, <b>6<sup>e</sup> année</b>                                       | Juin 2027 |
|                                                                                                                           | Juin 2022 : 77,27 %                              | 85 %                                 | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence <b>Résoudre</b> ), <b>6<sup>e</sup> année</b>                                              | Juin 2027 |
|                                                                                                                           | ● Juin 2022 : 71 %                               | 80 %                                 | Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence <b>Raisonner</b> ), <b>6<sup>e</sup> année</b>                                             | Juin 2027 |
| À l'échéance du PEVR, le référentiel sur le bien-être de l'élève sera utilisé par l'ensemble des établissements scolaires | Juin 2023 : 0 %                                  | 100 %                                | Proportion d'écoles et de centres ayant recours au <b>référentiel sur le bien-être</b> de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu | Juin 2027 |
| À l'échéance du PEVR, la moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu des élèves aura augmenté                   | ● 2021 :<br>Primaire : 77 %<br>Secondaire : 65 % | Primaire : 82 %<br>Secondaire : 75 % | Moyenne de l' <b>engagement et de l'attachement au milieu</b> (SÉVEQ)                                                                                                                                         | Juin 2027 |
|                                                                                                                           | ● 2017 :<br>FP : 77 %<br>FGA : non applicable    | FP : 82 %<br>FGA : 75 %              |                                                                                                                                                                                                               |           |

**Légende** : le cercle bleu ● signifie des indicateurs propres au CSSDN.

# Principaux moyens à mettre en œuvre par orientation

**Le CSS choisit de prioriser des moyens et des stratégies qui s'appuient sur la recherche afin d'atteindre ses objectifs à l'échéance du PEVR 2023-2027.**

## **ORIENTATION 1 - Améliorer le rendement scolaire des élèves en misant sur le rehaussement des compétences professionnelles du personnel.**

### **D'ici juin 2027,**

En collaboration avec l'Unité mixte de recherche (UMR) Synergia, plusieurs intervenants scolaires auront participé aux différents projets de recherche en lien avec les pratiques probantes.

Le personnel enseignant aura accès à la formation sur l'enseignement efficace avec l'offre de service de la TÉLUQ.

Chaque catégorie d'emploi aura accès à des formations en lien avec les pratiques probantes.

Tous les cadres auront accès à de la formation sur le leadership.

Toutes les écoles primaires auront mis en place un programme en conscience phonologique reconnu par la recherche.

Toutes les écoles primaires auront mis en place un outil diagnostic en lecture reconnu par la recherche.

Les équipes collaboratives mobilisées vers la réussite des élèves seront déployées dans tous les établissements.

## **ORIENTATION 2 - Favoriser le bien-être des élèves et du personnel.**

### **D'ici juin 2027,**

Toutes les écoles primaires et secondaires pourront implanter le soutien au comportement positif.

Tous les établissements utiliseront le référentiel sur le bien-être de l'élève.

Un plan d'action de mise en œuvre de stratégies de recrutement et de rétention visant le bien-être, la reconnaissance et la valorisation du personnel sera déployé.

## **ORIENTATION 3 - Développer les compétences d'avenir des élèves.**

### **D'ici juin 2027,**

Tous les établissements pourront utiliser le référentiel sur les compétences d'avenir.

En terminant, le CSS des Navigateurs s'engage, en collaboration avec les instances et les membres de la communauté éducative, à mettre en œuvre pour chaque orientation, les moyens et stratégies recensés. Il se pourrait que d'autres moyens et stratégies qui apparaîtraient pertinents s'ajoutent au fil des années.

## 8 Références

Beaumont, C. (2023). *Promouvoir à la fois la santé mentale, un climat scolaire positif et la prévention de la violence : Guide de planification pour soutenir de manière continue le bien-être à l'école*. Collection de la Chaire. Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

[Guide de planification pour soutenir de manière continue le bien-être à l'école mars12 \(ulaval.ca\)](#)

Centres intégrés de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (2021). *3<sup>e</sup> caractérisation de nos communautés locales de Chaudière-Appalaches : chemin parcouru depuis 2006*. Recueil : de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, d'un indice de l'état des communautés locales et de données sociodémographiques, économiques et de santé 2006 et 2016. Direction de santé publique 2021. Connaître et mobiliser pour mieux intervenir.

[10-DOC Caractérisation Ville de Lévis 2021-09-02.pdf \(cisssca.com\)](#) ;

[7-DOC Caractérisation MRC de Lotbinière 2021-09-02.pdf \(cisssca.com\)](#)

Centre de services scolaire des Navigateurs (2021). Portrait organisationnel issu du questionnaire sur la *Sécurité et la violence dans les établissements québécois* (SÉVEQ). Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence, Université Laval

[Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence \(ulaval.ca\)](#)

Centre de services scolaire des Navigateurs (2023). *La réussite, notre destination!*

[Accueil - CSSDN \(gouv.qc.ca\)](#)

Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (2020). Principes favorisant l'efficacité du développement professionnel du personnel enseignant.

[CTREQ-MEES-Bulletin-PRPSR-Numero-19-Outil-A-14x85-34206.pdf](#)

Tiré d'Objectif – Persévérance et réussite, bulletin numéro 19 (2020).

[CTREQ-MEES-Bulletin-PRPSR-Numero-19\\_VF.pdf](#)

Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec Réseau d'information pour la réussite éducative (2013). *Les pratiques des directions d'école influencent la réussite des élèves*. Publié le 31 octobre 2013.

[Les pratiques des directions d'écoles influencent la réussite des élèves - CTREQ - RIRE](#)

Institut de la statistique du Québec (2020). *Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2006-2014, 2016, 2018 et 2020*.

[Classement des MRC<sup>1</sup> selon l'indice de vitalité économique<sup>2</sup>, Québec, 2006-2014, 2016, 2018 et 2020 \(quebec.ca\)](#)

## 8 Références

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (2022). *S'engager • Innover • Propulser. Économie. Marché du travail. Données sur la région de la Chaudière-Appalaches*. Dernière mise à jour : 10 mai 2022.  
[Économie | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca)

Ministère de l'Éducation du Québec (2021-2022). *Indices de défavorisation*.  
[Indices de défavorisation | Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca)

Ministère de l'Éducation du Québec (2022). *Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire*. Rapport 2022. Tableau 1.

[Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca)

\*Il faut consulter les éditions de chaque année pour broser le portrait complet.

Ministère de l'Éducation du Québec (2022). *Le Plan d'engagement vers la réussite*. Guide. Mise à jour février 2022.  
[GUIDE - Le Plan d'engagement vers la réussite \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca)

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2023). *Loi sur l'instruction publique*. Légis Québec.  
Source officielle. À jour au 15 mars 2023. i-13.3 - [Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2020). *Portrait de l'immigration de la région de la Chaudière-Appalaches*. [Portrait-Immigration\\_Chaudiere-Appalaches.pdf \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca)

Moving waldo (2023). *Le top 10 des meilleurs endroits où vivre au Canada avec la meilleure qualité de vie-2023*.  
Dernière mise à jour : 1<sup>er</sup> février 2023. [10 meilleurs endroits où vivre au Canada \(movingwaldo.com\)](https://movingwaldo.com)

Université Laval (2023). *Les chantiers d'avenir*. [Chantiers d'avenir | Programmes sur mesure | Université Laval \(ulaval.ca\)](https://ulaval.ca) \*Les compétences d'avenir se retrouvent au bas de la page.

Ville de Lévis (2022). *Profil statistique de Lévis. Démographie, vitalité économique et qualité de vie. Découvrez ses atouts*. Réalisé par la Direction du développement économique et de la promotion de la Ville de Lévis.  
[Profil-statistique-Levis\\_Jan-2022.pdf](https://villelevis.ca)





**PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027**  
ENTRE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET LE  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs

Québec

